PAT de Chartres Métropole

PAT de Chartres Métropole

Date de la dernière actualisation : 23/11/2026

- **Lauréat de l'appel projet national du PNA en : 2021**
- **PAT labellisé par le MAA : Labellisation Niveau 2**
- **Date de labellisation : 2026**

Territoire

Caractéristiques et enjeux du territoire

Centre-Val de Loire **Eure-et-Loir**

Le territoire de Chartres métropole se caractérise par un paysage céréalier ouvert avec de grandes exploitations agricoles, les sols y sont riches et à forts potentiels. Dans le cadre de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), adopté en janvier 2021, la collectivité s'est engagée dans le lancement de son Projet Alimentaire Territorial avec pour objectifs de :
- Maintenir, structurer et consolider les filières locales et l'ancrage territorial de l'alimentation
- Accompagner la relocalisation de l'agriculture et de l'alimentation pour favoriser la consommation de produits issus de circuits courts
- Lutter contre le gaspillage et la précarité alimentaires.
Le PAT de Chartres métropole agit sur les trois piliers du développement durable :
- Une économie viable : encourager l'installation de nouveaux agriculteurs, diversifier les productions, développer des outils de transformation adaptés, créer de nouveaux emplois grâce à l'implantation de nouvelles filières sur le territoire.
- Un accès équitable : démocratiser l'éducation alimentaires, créer des liens, favoriser la réinsertion pour créer des vocations, favoriser l'accès pour tous à une alimentation saine et de qualité, lutter en faveur d'une plus grande justice sociale et du travail en coût global afin de vendre les produits à un prix juste pour tous les acteurs.
- Un environnement vivable : accompagner l'évolution des pratiques alimentaires, améliorer la qualité de l'eau, lutter contre le gaspillage alimentaire, assurer une meilleure gestion du foncier, augmenter les produits de qualité, les circuits courts, atténuer et adapter les moyens de production au changement climatique, préserver les sols, la biodiversité et les paysages.
La période du Covid a vu émerger de nombreuses initiatives, le territoire a vu s'installer des maraichers, le circuit court s'est développé et la reconnexion à l'alimentation locale était en plein essor. Le but étant d'accompagner ces initiatives afin que l'ensemble des démarches permettent de répondre à l'objectif du PAT : "Participer, ensemble, à la transition de l'agriculture et au développement d'une alimentation saine, locale, durable, efficiente et accessible à tous les habitants de Chartres Métropole".
Le territoire comporte de nombreux enjeux, notamment des enjeux environnementaux avec une attention particulière portée sur la quantité et la qualité de la ressource en eau (eau souterraine). En effet, il a été constaté une pollution de l'eau dû à la présence de nitrates, liée aux pratiques agricoles.L'agglomération doit sensibiliser et accompagner les acteurs et habitants du territoire dans une gestion économe de la ressource en eau.
Ce projet porte également un enjeu de relocalisation de l'alimentation avec le développement du circuit court et de filières locales afin d'avoir des retombées économiques sur le territoire et une agriculture rémunératrice pour les producteurs.
Chartres métropole comporte des communes avec un fort taux de précarité, l'accès pour tous à une alimentation de qualité est primordial afin de garantir une bonne santé des habitants. C'est pourquoi certaines actions ciblent un public précaire et des actions sont organisées dans les quartiers prioritaires.
Le PAT de Chartres métropole doit permettre au territoire de développer son socle d'autonomie alimentaire, cela en répondant aux trois piliers du développement durable et en tenant compte des enjeux du territoire.

Chiffres clés du territoire



Contexte

137 384 habitants
66 communes
159,06 habitants/km^2
863,74km^2 de communes
473,80 ha artificialisés



Caractéristiques socio-économiques

13.1% de taux de pauvreté
8,85% de chômage
27 030€ de revenu médian



Lutte contre la précarité alimentaire

18 association(s) luttant contre la précarité alimentaire
0,21 associations par 10 km^2
0,13 associations par 1000 habitants



Organisation de l'espace agricole

67 613,63 hectares de SAU
78,28% de SAU
dont 1,62% de SAU en bio
dont 1,05% de légumineuses
dont 0,78% de prairies permanentes



Structures agricoles

530 exploitations
23 exploitations en bio



Enjeux environnementaux liés à l'agriculture

Taux de produits phytopharmaceutiques inférieur à 0,01 ug par litre d'eau
Taux de nitrates entre 25 mg et 40 mg par litre d'eau
6 070 732,31m^3 d'eau utilisés pour l'irrigation
en baisse de 6,53% depuis 5 ans
5,44 de haie/ha de SAU



Distribution

155 enseignes de distribution
dont 22 GMS (moyennes et grandes surfaces)



Transformation

903 emplois dans la transformation
+6,49% des emplois dans la transformation depuis 5 ans



Restauration collective

146 restaurants collectifs sur le territoire inscrits sur ma cantine
dont 125 restaurants collectifs qui ont fait leur télédéclaration sur ma cantine

Gouvernance

Porteurs du projet

› **PAT de Chartres Métropole (Intercommunalité)**

Nom de l'instance de décision

Comité de pilotage

Partenaires de l'instance de décision

Collectivités territoriales, État

› **Elus de la Métropole**
› **DRAAF**
› **Conseil Régional**
› **DDT**
› **DDCSPP**
› **ARS**
› **Agence de l'eau**
› **ADEME**

Acteurs de la recherche et de l'enseignement

› **Lycée Agricole**

Acteurs de la production agricole dont foncier

› **Chambre d'Agriculture 28**
› **ADEAR 28**
› **GABEL**
› **BioCentre**
› **Terre de Liens**
› **Solibio**

Acteurs de la transformation agroalimentaire

› **CMA 28**

Acteurs de la restauration collective

› **C'Chartres Restauration Collective**

Acteurs de la distribution alimentaire

› **CCI 28**

Acteurs du social

› **Banque Alimentaire**
› **Restos du Coeur**

Partenaires engagés dans la mise en oeuvre du PAT

Acteurs de la production agricole dont foncier

› **Jardin Soli-Bio**

Acteurs de la restauration collective
› **C'Chartres Restauration Collective**
Acteurs de la distribution alimentaire
› **AMAP du territoire**
Acteurs de la santé
› **Espace Diabète Nutrition Santé 28**
Acteurs du social
› **CIAS**
Acteurs environnementaux
› **Graine Centre Val de Loire**
› **ATHENA**

Les objectifs stratégiques du projet

Objectif stratégique 1 : Pilotage du projet pour une gouvernance partagée
Le PAT, pour être pertinent et efficace s'appuie sur l'ensemble des acteurs du territoire et créé des partenaires avec les structures qui œuvrent sur les sujets de l'agriculture, de l'alimentation et de la santé. Les groupes de travail permettent d'avancer ensemble sur la programmation d'actions et d'agir au plus près des besoins de chacun.
Actions liées à cet objectif stratégique :
Mise en place de groupes de travail sur les thématiques suivantes :
- Précarité alimentaire
- Agriculture durable
- Sensibilisation du public
Objectif stratégique 2 : Renforcer les dispositifs de solidarité alimentaire et permettre à chacun d'avoir accès une alimentation durable et locale
Le public précaire doit aussi pouvoir avoir accès à une alimentation de qualité et cela passe par un travail collaboratif avec les structures d'aide alimentaire ainsi que les centres sociaux pour permettre à chacun d'avoir accès à une alimentation locale et durable. Des ateliers réguliers permettent, petit à petit de prendre de nouvelles habitudes dans les choix de consommation.

Actions liées à cet objectif stratégique :
- Permettre à toutes les populations, mêmes les plus précaires, d'avoir accès à des produits alimentaires locaux par la valorisation des surplus de productions et invendus
- Lutter contre la précarité alimentaire par un accompagnement à la gestion du budget et en proposant des ateliers de sensibilisation auprès d' adultes et d'étudiants
- Mettre en place le Défi Alimentation à destination d'un public vulnérable
- Réunir les acteurs de la GMS pour promouvoir les produits locaux dans les enseignes et mettre en place des dispositifs solidaires
Objectif stratégique 3 : Améliorer la promotion et l'accessibilité des productions locales et de qualité en restauration collective et commerciale
Le mouvement de transition vers une alimentation plus durable et plus saine ne doit pas mettre pas de côté les populations les plus précaires, et permettre à tous d'accéder à une nourriture de qualité et en quantité suffisante.
L'accessibilité représente également la capacité qu'une personne à trouver les produits qu'elle souhaite.
Ainsi, des actions de promotion et de valorisation telles que le recensement des producteurs commercialisant en vente directe, la mise en avant des produits dans les réseaux de distribution ou encore dans la restauration collective sont essentielles.
Actions liées à cet objectif stratégique :
- Accompagner les communes vers un rôle plus important dans la promotion des produits alimentaires locaux
- Accompagner la restauration scolaire dans le respect de la loi Egalim et sensibiliser les plus jeunes à l'alimentation saine et durable
- Accompagner les restaurants d'entreprise dans l'approvisionnement en produits durables, de qualité et local et sur la gestion des biodéchets
- Accompagner les écoles dans la réduction du gaspillage alimentaire
Objectif stratégique 4 : Accompagner l'évolution des habitudes alimentaires pour une meilleure santé et créer du lien entre producteurs et consommateurs
La santé passe en premier lieu par notre alimentation. L'objectif est de reconnecter les habitants à leur alimentation par de la sensibilisation auprès du public scolaire et du grand public. Ouvrir de nouveaux espaces productifs alimentaires localement dans les communes permet aussi aux habitants de pouvoir cultiver leurs légumes.
S'appuyer localement sur des structures de santé et travailler avec le Contrat Local de Santé permet aussi d'organiser des actions de sensibilisation et de dépistage du diabète, qui est en progression sur le territoire.
Actions liées à cet objectif stratégique :
- Permettre à chacun d'avoir accès à des fruits et légumes via le développement de jardins, partagés, potagers urbains et plantation de comestibles dans les espaces verts
- Faire vivre l'exposition réalisée sur les cultures à bas niveaux d'intrant
- Coordonner et mettre en place des actions grand public appuyées par la communication de Chartres Métropole pour favoriser le réflexe local
- Déployer les actions d'éducation nutritionnelle et de prévention santé dans les écoles du territoire et au sein des quartiers prioritaires
- Mettre en place des actions de sensibilisation et de dépistage du diabète
Objectif stratégique 5 : Créer des filières locales de qualité et redynamiser l'élevage, préserver le foncier agricole et développer l'emploi agricole
Les terres du territoire de Chartres métropole ont un fort potentiel agronomique et la présence d'une nappe d'eau souterraine est propice

aux cultures végétales. Avec une SAU moyenne de 130,3 ha et un produit brut standard de 184 400 € (supérieur à la valeur départementale), les tendances sont les mêmes qu'à l'échelle départementale : agrandissement et concentration des exploitations. Sur le territoire de Chartres métropole, l'âge moyen des exploitants est de 53 ans. La question se pose du renouvellement des générations d'agriculteurs.
Les années 2020 ont vu l'installation de maraichers sur le territoire, certains ont depuis cessé leur activité. L'importance est de maintenir la filière maraichère sur le territoire et de développer la filière fruitière, peu présente sur le territoire.
Le Paiement pour Service Environnemental a permis d'accompagner une quarantaine de producteurs dans la mise en place de cultures à bas niveaux d'intrants et pour pérenniser la démarche l'enjeu des débouchés et de structuration de filières est primordial.
Actions liées à cet objectif stratégique :
- Maintien des filières maraichère et développement des filières fruitières sur le territoire
- Développer des débouchés locaux pour les filières associées aux cultures à bas niveau d'intrants : focus sur l'épeautre, le sarrasin et le seigle
- Apporter un appui pour la dynamisation de la filière élevage et mise en avant des produits alimentaires sous signe de qualité (toutes productions) : organisation d'évènements
- Suivi des projets de légumeries / conserveries sur le territoire
- Concevoir et mettre en œuvre une campagne de communication sur le métier d'agriculteurs et d'éleveur
- Accompagnement sur la transmission et l'installation des exploitations agricoles
- Sensibiliser les élus à la préservation du foncier

Les principales actions du PAT par axes thématiques

	Type d'action	Actions phares	Avancement
Économie alimentaire	Autres actions relevant de l'économie alimentaire	Accompagner les filières existantes et structurer les filières manquantes (maraîchage, arboriculture) d'intérêt pour le PAT en lien avec tous les acteurs (amont/aval)	Action réalisée
	Autres actions relevant de l'économie alimentaire	Apporter un appui pour la dynamisation de la filière élevage et mise en avant des produits alimentaires sous signe de qualité (toutes productions) : organisation d'évènements	Action en cours
	Autres actions relevant de l'économie alimentaire	Concevoir et mettre en oeuvre une campagne de communication sur le métier d'agriculteur et d'éleveur	Action programmée
	Autres actions relevant de l'économie alimentaire	Accompagner sur la transmission et l'installation des exploitations agricoles	Action en cours
	Maintien et développement de l'agriculture urbaine	Développer un maraichage communal à Lucé au profit de l'épicerie sociale de Lucé	Action réalisée
	Maintien et developpement des circuits de proximité	Accompagner les communes vers un rôle plus important dans la promotion des produits alimentaires locaux	Action en cours
	Organisation des filières	Lancer une étude de faisabilité (étude de marché et étude de coût/rentabilité) d'une conserverie/surgélation départementale et le cas échéant, accompagner un projet de légumerie sur le territoire	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
Culturel et gastronomie	Accompagnement des producteurs dans la distinction de leurs produits	Communiquer sur les outils existants en matière d'approvisionnement local : Sur le Champ, Terres d'Eure-et-Loir, Manger bio en CVL	Action en cours
	Actions de promotion des produits durables et locaux et du patrimoine gastronomique auprès des consommateurs	Coordonner et mettre en place des actions « grand public » appuyées par la communication de Chartres métropole pour favoriser le « réflexe local »	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Éducation alimentaire	Actions d'éducation alimentaire à destination de la jeunesse	Déployer les actions d'éducation nutritionnelle et de prévention santé dans les écoles du territoire	Action réalisée
	Actions d'éducation alimentaire à destination des familles (Grand public - tous consommateurs)	Coordonner et mettre en place des actions grand public appuyées par la communication de Chartres métropole pour favoriser le réflexe local.	Action en cours
	Actions d'éducation alimentaire à destination des familles (Grand public - tous consommateurs)	Faire vivre l'exposition sur les cultures à bas niveaux d'intrants sur le territoire	Action programmée
	Formation et sensibilisation des acteurs professionnels et élus aux enjeux de l'alimentation durable	Sensibiliser les élus à la préservation du foncier agricole	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Nutrition et santé	Formation et sensibilisation du grand public sur les liens alimentation-santé	Organiser des ateliers Alimentation petit budget	Action en cours
	Formation et sensibilisation du grand public sur les liens alimentation-santé	Sensibilisation et dépistage du diabète	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Justice sociale	Actions d'accessibilité sociale	Permettre à chacun d'avoir accès à des fruits et légumes via le développement de jardins partagés, potagers urbains et plantation de comestibles dans les espaces verts	Action en cours
	Actions d'accessibilité sociale	Permettre à toutes les populations, même les plus précaires, d'avoir accès à des produits alimentaires locaux par la valorisation des surplus de productions et invendus	Action en cours
	Actions d'information et/ou de sensibilisation à destination de publics spécifiques	Défi Alimentation à destination des publics vulnérables	Action réalisée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Environnement	Actions de protection des ressources naturelles (dont eau et biodiversité)	Développer des débouchés locaux pour les filières associées aux cultures à bas niveaux d'intrants lié au PSE de Chartres métropole : focus sur le seigle, le sarrasin et l'épeautre	Action en cours
	Diminution du gaspillage alimentaire, réduction et recyclage des déchets, collecte sélective des biodéchets	Mise en place d'une collecte des biodéchets pour les entreprises du territoire.	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
Restauration collective	Autres actions d'accompagnement de la restauration collective	Accompagner la restauration scolaire dans le respect de la loi Egalim et sensibiliser les plus jeunes à l'alimentation saine et durable : Formation des ATSEM « animer et éduquer autour de l'alimentation »	Action réalisée
	Réduction du gaspillage alimentaire dans la restauration collective	Accompagner les écoles et les établissements médico-sociaux dans la lutte contre la gaspillage alimentaire.	Action en cours
	Respect de la Loi Egalim : augmentation de l'approvisionnement en produits "durables" et de qualité	Accompagner la restauration scolaire dans le respect de la loi Egalim et sensibiliser les plus jeunes à l'alimentation saine et durable	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
Urbanisme	Protection et mise en valeur des espaces agricoles	Sensibiliser les élus à la préservation du foncier agricole nourricier	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
Gouvernance	Groupes de concertation thématiques pérennes	Mise en place de groupes de travail thématiques	Action en cours

Évaluation

Méthode(s) d'évaluation utilisée(s)

› **Autre (champ libre)**

Un tableau de suivi permet d'évaluer l'avancée des actions (rencontre avec de nouveaux acteurs, suivi des évènements sur le territoire, etc.). Cet outils doit être amélioré pour mesurer au plus près l'impact des actions avec la sélection d'indicateurs précis. Le PAT est également renseigné sur le site Territoire en Transition (TETE de l'Ademe) en lien avec le PCAET et le PLPDMA

Coopération

Coopération inter-PAT

Oui

Organisation d'une réunion inter-PAT par la DDT à l'échelle du département (PAT de l'Agglo de Dreux, PAT du PNR Perche, PAT Beauce Dunois) pour réfléchir à des actions communes (ex : outils de transformation…) : une annuelle avec les élu.e.s et 2 à 3 par an entre chargé.e.s de mission PAT.
Des actions ont été inscrites à l'échelle du département avec les PAT de Dreux et du Beauce Dunois :
- Une action sur les surplus alimentaires avec Solaal et les structures d'aide alimentaire,
- Une action sur l'installation-transmission
- Une action sur le soutien au développement d'une légumerie sur le territoire eurélien

Coopération interterritoriale

Non

PAT membre des réseaux

› **Réseau des PAT en Centre Val de Loire**

Moyens financiers et humains

Dispositifs financiers mobilisés

› **Plan de relance**
› **Autres**
CPER FNADT 2026 transition PAT niveau 1 vers niveau 2

Moyens humains

1 ETP

Coopération interterritoriale

Contact

Tiphaine Cabaret
02 37 91 35 49
tiphaine.cabaret@agglo-ville.chartres.fr
Aménagement et Développement Durable
Chargée de mission PAT et DD
Hôtel de VillePlace des Halles
28000 Chartres

Détail des sources

Vous souhaitez comprendre le mode de calcul des données ? Consultez le vademecum des indicateurs.